

# Chapitre 1

## POPULATION



- **Une population de 1,1 million d'habitants.** Depuis plus de 15 ans, la population de la province de Liège est en progression constante. On note une accélération de la croissance à partir de 2003. Cet accroissement devrait se maintenir dans les années à venir.
- **Une densité de population de 288 habitants/km<sup>2</sup>.** Très élevée autour des centres urbains principaux : Liège (>1 000 hab./km<sup>2</sup>), Verviers (>1 000 hab./km<sup>2</sup>) et Huy (>400 hab./km<sup>2</sup>) ; plus rurale (moins de 150 hab./km<sup>2</sup>) à proximité de l'Allemagne et de la province de Luxembourg ainsi que dans le Condroz et la Hesbaye.
- **Une espérance de vie des hommes de plus en plus proche de celle des femmes.** Sur les 20 dernières années, quel que soit le territoire considéré (Belgique-Wallonie-province de Liège), l'espérance de vie à la naissance s'améliore pour les deux sexes. Cependant, on note une progression plus rapide chez les individus masculins.
- **Environ 12 000 naissances par an.** La natalité, après avoir augmenté dans les années 2000, a connu un maximum en 2008 (11,6 naissances vivantes pour 1 000 habitants), avant de redescendre au niveau du début du 21<sup>ème</sup> siècle (11,0 pour 1 000 habitants).
- **Un indice conjoncturel de fécondité inférieur au seuil de remplacement de la population (2,1).** Avec 1,62 enfant par femme, la province de Liège présente un indice conjoncturel de fécondité proche de la Wallonie (1,61) et supérieur à celui de la Belgique (1,59).
- **Une population étrangère représentant 11,1 % de la population.** Les proportions les plus élevées se trouvent dans les arrondissements de Liège (avec un tiers d'Italiens parmi les ressortissants) et de Verviers (41,0 % d'Allemands parmi les ressortissants).
- **Une accélération du vieillissement de la population depuis 2012.** En 2020, on compte désormais 86 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Les perspectives prévoient 128 personnes âgées pour 100 jeunes aux alentours de 2071.

## 1. Population totale

### 1.1 Effectif de population en Belgique, Wallonie et province de Liège

Tableau 1.1. Population totale (nombre d'habitants), selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 1<sup>er</sup> janvier 2021

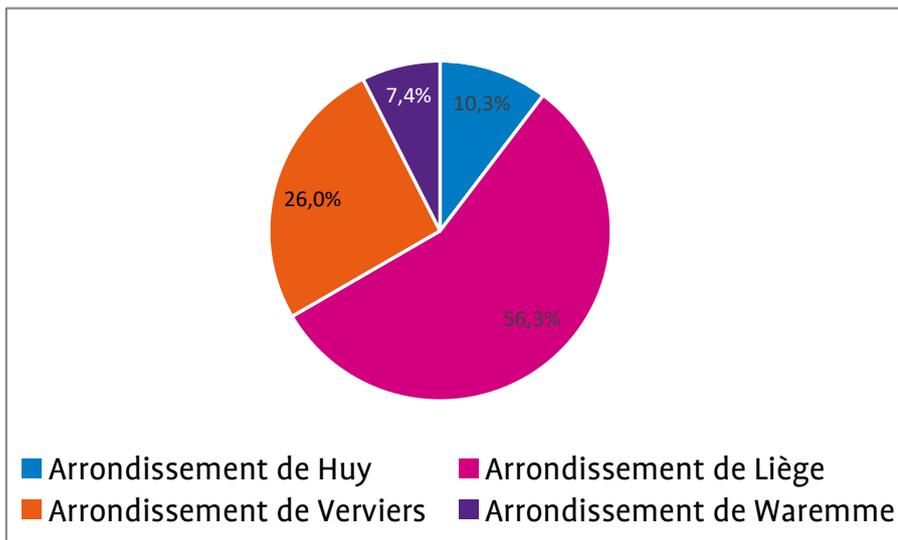
		Hommes	Femmes	Total
Belgique		5 677 211	5 844 027	11 521 238
Wallonie		1 784 520	1 863 686	3 648 206
Province de Liège		543 255	565 812	1 109 067
ARRONDISSEMENTS	Huy	56 161	58 132	114 293
	Liège	304 754	319 720	624 474
	Verviers	142 163	145 848	288 011
	Waremme	40 177	42 112	82 289

→ La province de Liège comptait au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 1 109 067 habitants, soit 9,6 % de la population totale de la Belgique et 30,4 % de la population de la Wallonie.

Source : SPF Économie-DGS

### 1.2 Répartition de la population dans les différents arrondissements

Figure 1.1. Répartition de la population (en %), province de Liège, par arrondissement, 1<sup>er</sup> janvier 2021



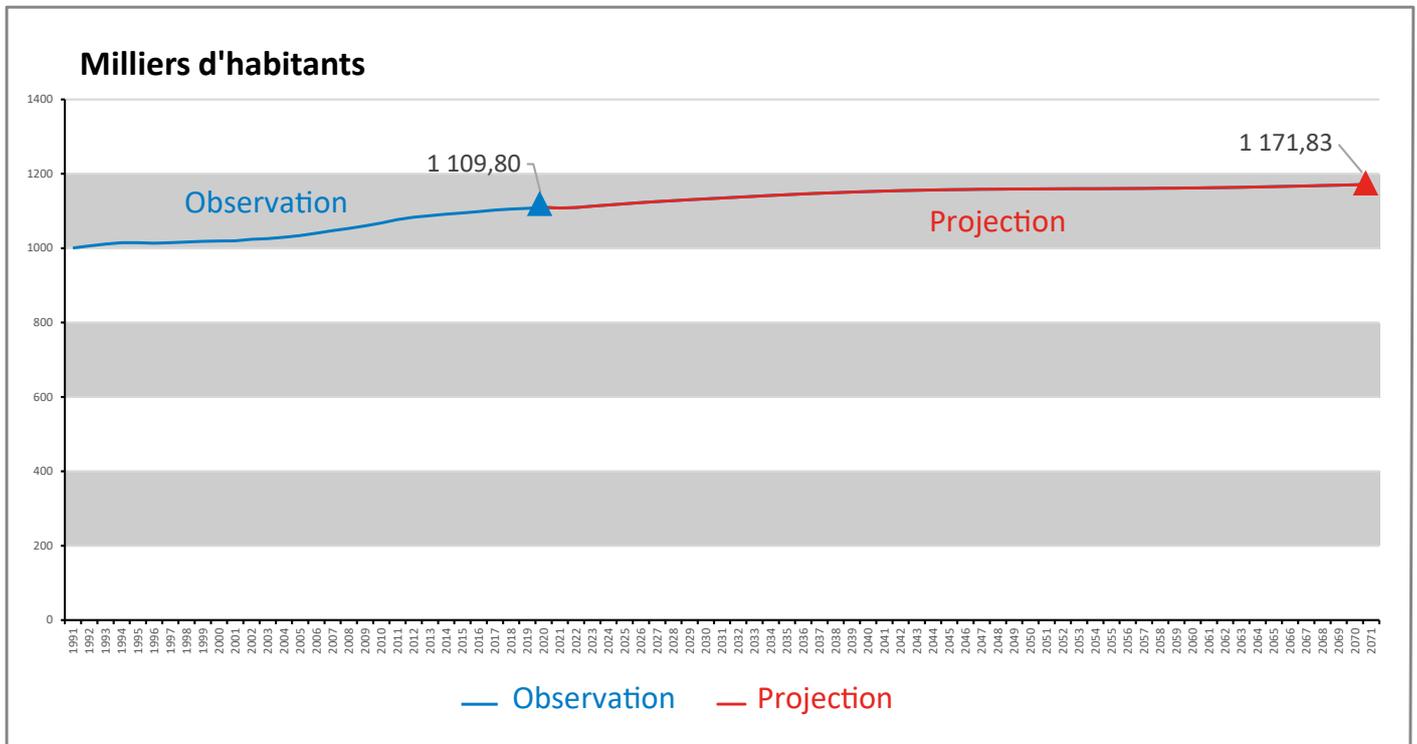
→ L'arrondissement de Liège est le plus peuplé avec 624 474 habitants soit 56,3 % de la population de la province de Liège. Viennent ensuite les arrondissements de Verviers (26,0 %), de Huy (10,3 %) et de Waremme (7,4 %).

Source : SPF Économie-DGS

# POPULATION

## 1.3 Évolution de la population

Figure 1.2. Évolution de la population de 1991 à 2020 et projections de 2021 à 2071, province de Liège



Source : Bureau Fédéral du Plan

→ La population de la province de Liège croît progressivement, passant de 1 000 696 habitants en 1991 à 1 109 800 en 2020, avec une accélération à partir de 2003.

L'accroissement de la population est le résultat de la différence entre les décès et les naissances, mais il reflète également l'arrivée de nouveaux habitants ou leur départ du territoire.

Selon le Bureau Fédéral du Plan, les perspectives tendent vers une augmentation de la population totale pour atteindre 1 171 825 habitants en province de Liège en 2071.

À long terme, la population belge continue de croître mais à un rythme moins soutenu que la moyenne observée sur les 30 dernières années. Cette moindre croissance s'explique par :

- une fécondité plus faible ;
- l'arrivée de la génération du baby-boom aux âges où les probabilités de mourir sont élevées ;
- des flux migratoires internationaux moins dynamiques [1, 2].

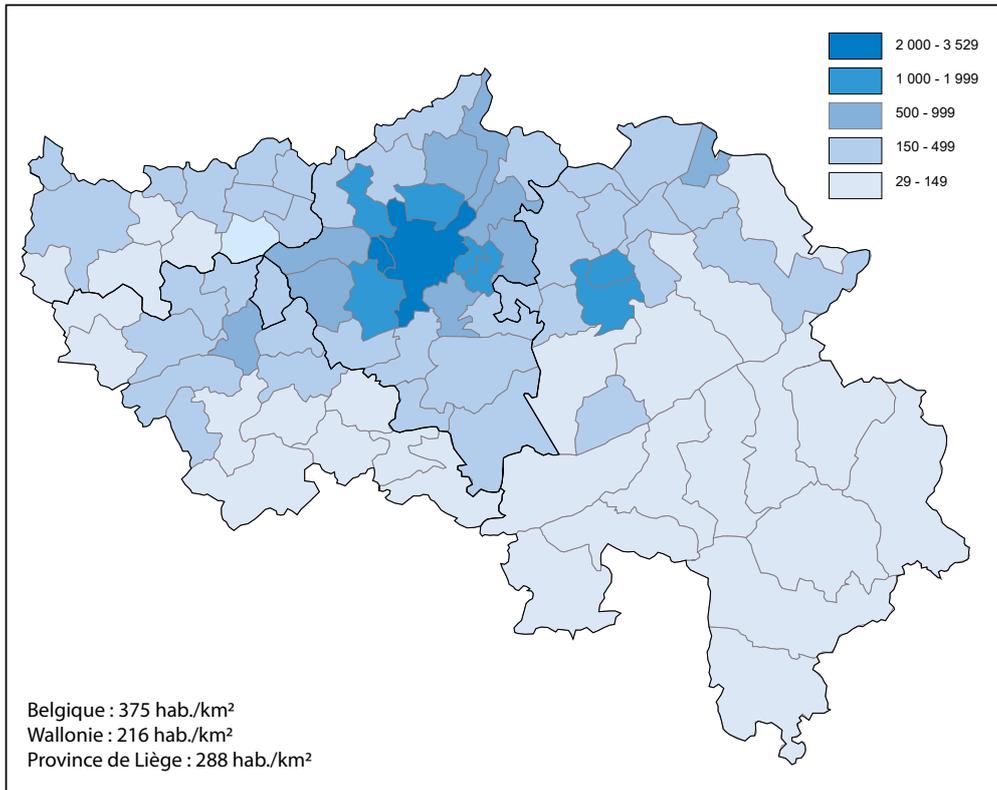


## 2. Communes et habitants

### 2.1 Densité de population par commune

La densité de population par commune est égale au nombre d'habitants divisé par la surface de la commune en km<sup>2</sup>.

Carte 1.1. Densité de population (habitants/km<sup>2</sup>), province de Liège, par commune, 1<sup>er</sup> janvier 2021



Discretisation : manuelle - Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ La densité de population de la province de Liège (288 hab./km<sup>2</sup>) est supérieure à celle de la Wallonie (216 hab./km<sup>2</sup>), mais plus faible que celle de la Belgique (375 hab./km<sup>2</sup>).

Les communes les plus densément peuplées sont concentrées sur Liège et sa périphérie de même que sur Verviers et sa commune voisine, Dison.

Dès le début du millénaire dernier, la ville de Liège était déjà le chef-lieu de la Principauté du même nom et a développé une forte activité sidérurgique dès le 18<sup>ème</sup> siècle. Cependant, lors du 20<sup>ème</sup> siècle, en 20 ans, Liège a perdu une grande part de ses activités dans l'industrie traditionnelle pour un redéploiement économique et social [3].

Verviers, quant à elle, est une ville moyenne qui a concentré une activité lainière industrielle jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle et qui s'est également développée comme centre culturel et touristique [4].

Les communes les moins densément peuplées (moins de 150 hab./km<sup>2</sup>, seuil de critère de ruralité pour l'OCDE [5]), se situent majoritairement au sud et à l'est de la province.

Elles se situent dans les régions rurales proches de l'Allemagne et de la province de Luxembourg ainsi que dans le Condroz liégeois et la Hesbaye.

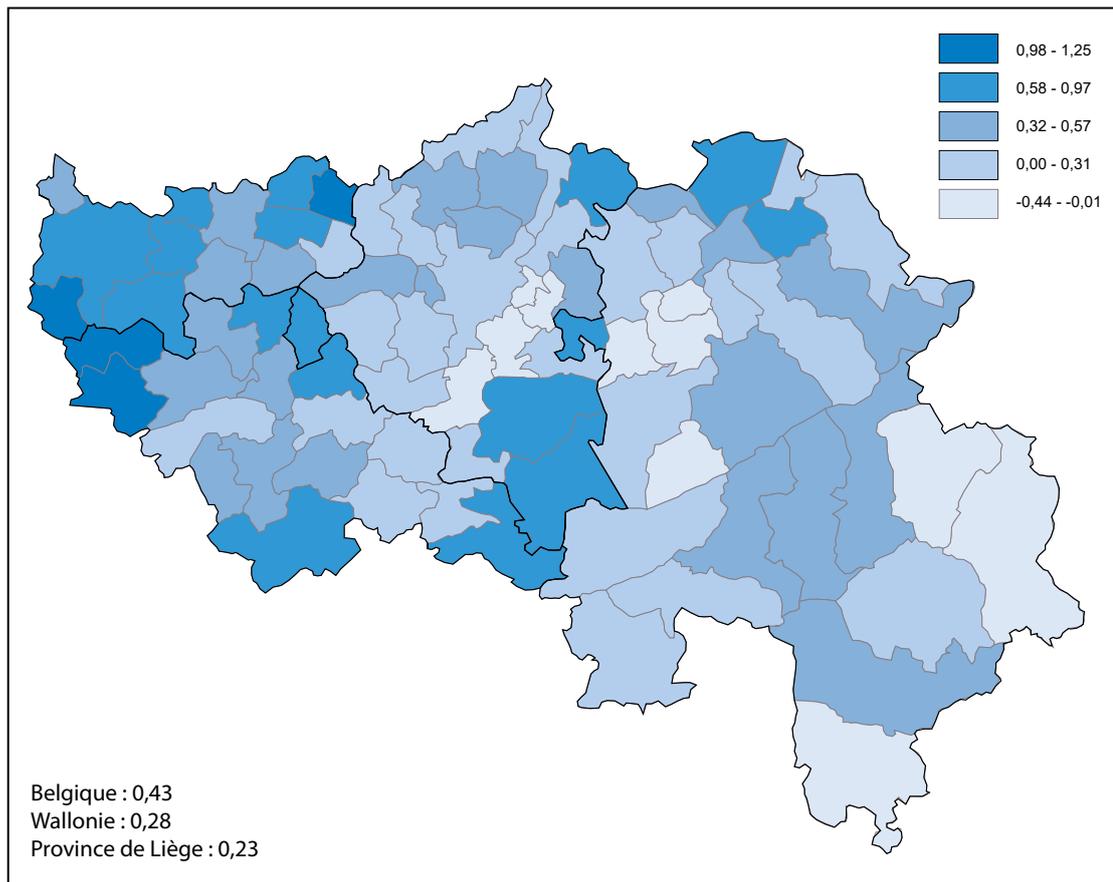
La tradition d'exploitation agricole ou forestière de ces régions peut, en partie, expliquer leur degré d'urbanisation plus faible.

# POPULATION

## 2.2 Croissance de population

Le taux de croissance annuel moyen de la population (en %) est égal à l'accroissement naturel (nombre de naissances moins nombre de décès) plus le solde migratoire (ceux qui arrivent dans la commune moins ceux qui en partent), le tout divisé par le nombre d'habitants en début de période d'observation et multiplié par 100, le tout divisé de nouveau par le nombre d'années d'observation [6].

Carte 1.2. Taux de croissance annuel moyen (en % de la population), province de Liège, par commune, sur 10 ans (2012-2021)



Discretisation : Jenks - Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Le taux de croissance annuel moyen de la population de la province de Liège au cours des dix dernières années est positif (0,23 %). Il est néanmoins inférieur à ceux de la Belgique (0,43 %) et de la Wallonie (0,28 %).

À l'échelle des communes, la situation est plus contrastée. En effet, la carte ci-dessus montre un taux supérieur aux moyennes provinciale, régionale et nationale pour certaines communes du nord-ouest de la province.

Le taux de croissance confirmerait l'attractivité de la Hesbaye, grâce à l'autoroute E40 et la situation géographique à mi-chemin entre Liège et Bruxelles, par un phénomène de périurbanisation [7].

De 2012 à 2021, le taux de croissance annuel moyen de la population est le plus élevé dans les communes de Crisnée (1,25 %), Héron (1,03 %), et Burdinne (1,00 %).

À l'inverse, dix communes de la province de Liège présentent un taux négatif : Spa (-0,44 %), Bütgenbach (-0,22 %), Esneux (-0,16 %), Büllingen (-0,14 %), Verviers (-0,14 %), Burg-Reuland (-0,12 %), Pepinster (-0,11 %), Chaudfontaine (-0,07 %), Beyne-Heusay (-0,03 %), Dison (-0,01 %).



## 3. Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée. Il s'agit d'une valeur calculée et non d'une valeur observée. Le mode de calcul de cet indicateur lui permet de ne pas être influencé par la structure d'âge de la population (par la proportion de personnes âgées notamment) [8].

### 3.1 Espérance de vie à la naissance

Tableau 1.2. Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2015-2019

	Hommes	Femmes
Belgique	79,2	83,9
Wallonie	77,2	82,4
Province de Liège	77,6	82,2

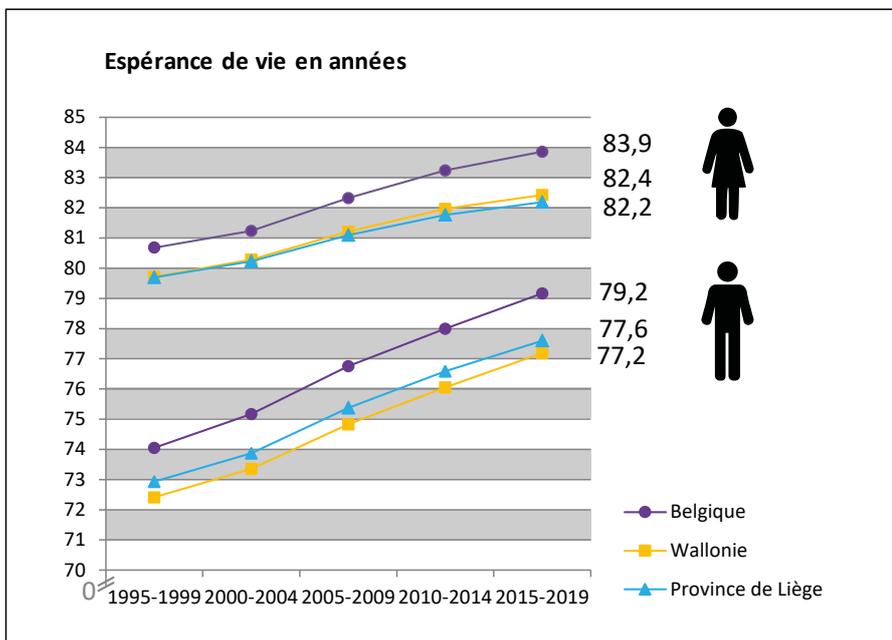
→ Chez les hommes de la province de Liège, l'espérance de vie à la naissance est significativement supérieure de 5 mois à celle des hommes wallons.

Cependant, elle est significativement inférieure de 19 mois à celle des hommes belges.

Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

Chez les femmes de la province de Liège, l'espérance de vie est significativement inférieure de 2 mois à celle des femmes wallonnes. Par contre, elle est significativement inférieure de 20 mois à celle de leurs homologues belges.

Figure 1.3. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1995-2019



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Le graphique nous montre une augmentation régulière de l'espérance de vie depuis plus de 20 ans, tant en Belgique qu'en Wallonie et en province de Liège.

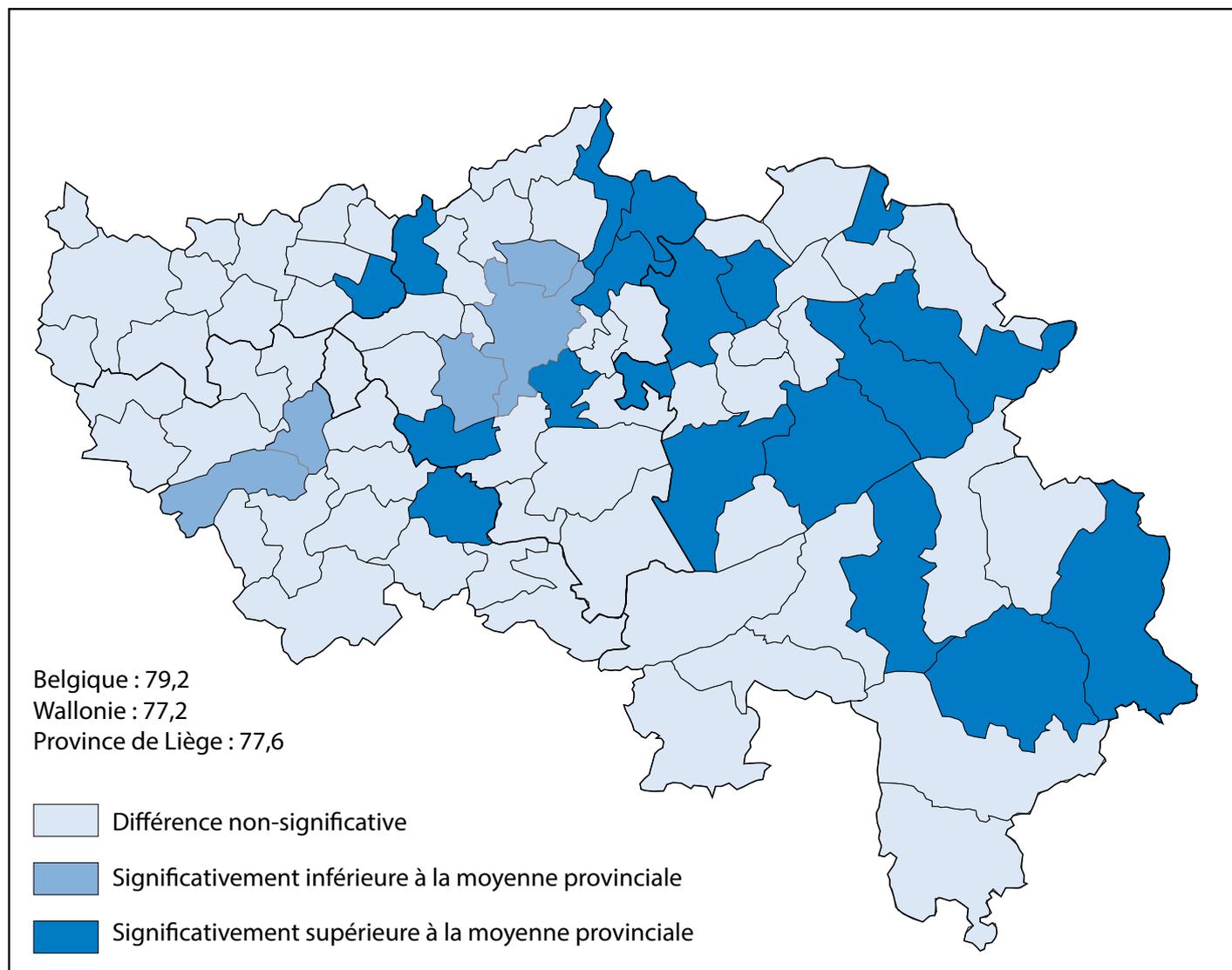
L'augmentation est plus marquée pour les hommes que pour les femmes et la différence hommes-femmes a tendance à se réduire.

En province de Liège, elle était de 6,8 ans en faveur des femmes, dans la période 1995-1999. Elle passe à 4,6 ans durant les années 2014-2019.

Les écarts entre territoires restent similaires au cours du temps.

# POPULATION

Carte 1.3. Espérance de vie à la naissance, Hommes, province de Liège, par commune, 2015-2019



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Sur la période 2015-2019, l'espérance de vie des hommes de la province de Liège est de 77,6 ans.

Les communes de Herstal (76,1 ans), Amay (76,0 ans), Liège (75,9 ans), Seraing (75,9 ans) et Huy (74,8 ans) présentent une espérance de vie significativement inférieure à la moyenne provinciale.

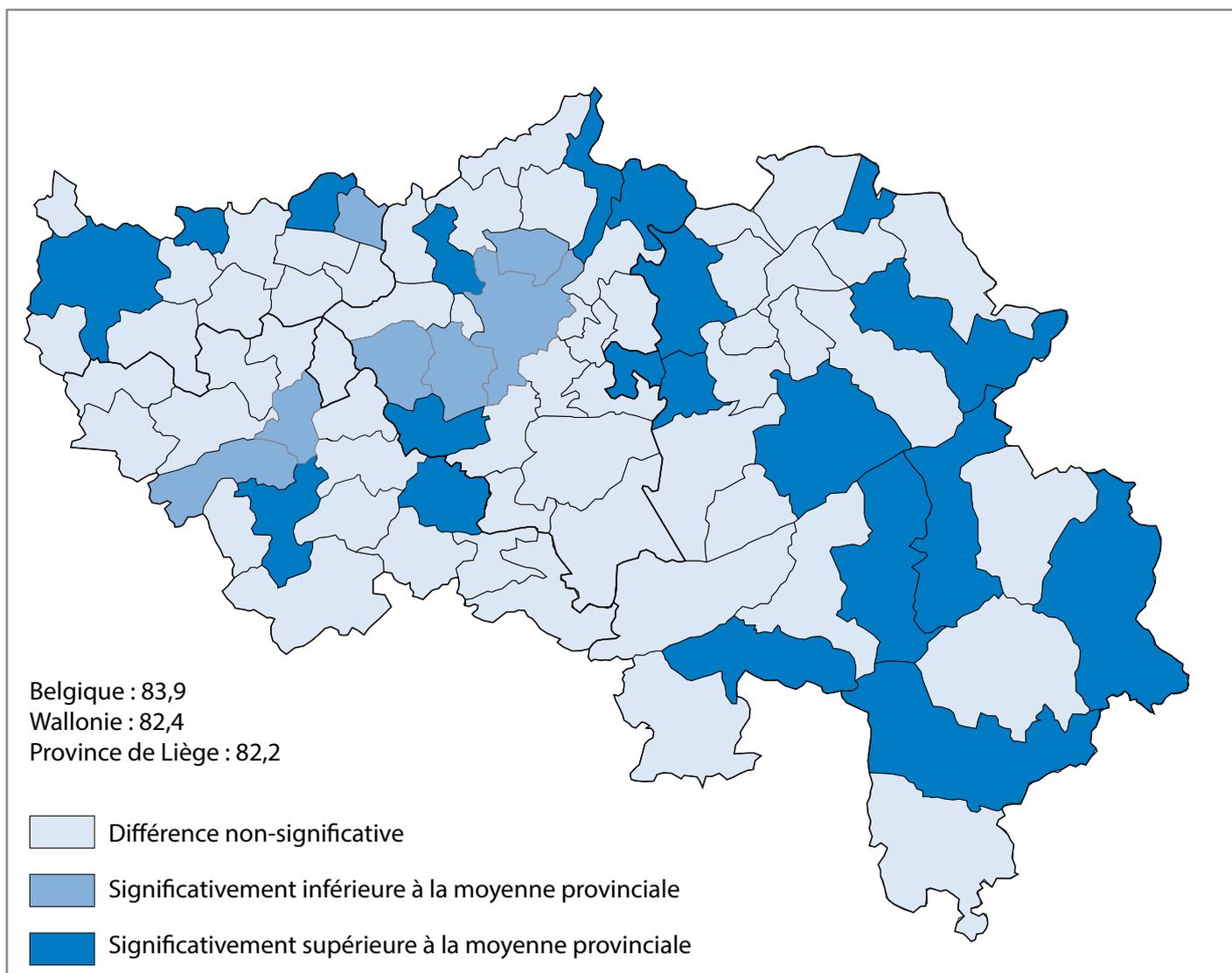
Toutes ces communes se situent sur l'ancien axe industriel mosan.

À l'inverse, les communes où l'espérance de vie est supérieure à la moyenne provinciale se situent dans les cantons de l'Est, en zone périurbaine de la ville de Liège et dans certaines entités du Condroz.



# Chapitre 1

Carte 1.4. Espérance de vie à la naissance, Femmes, province de Liège, par commune, 2015-2019



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

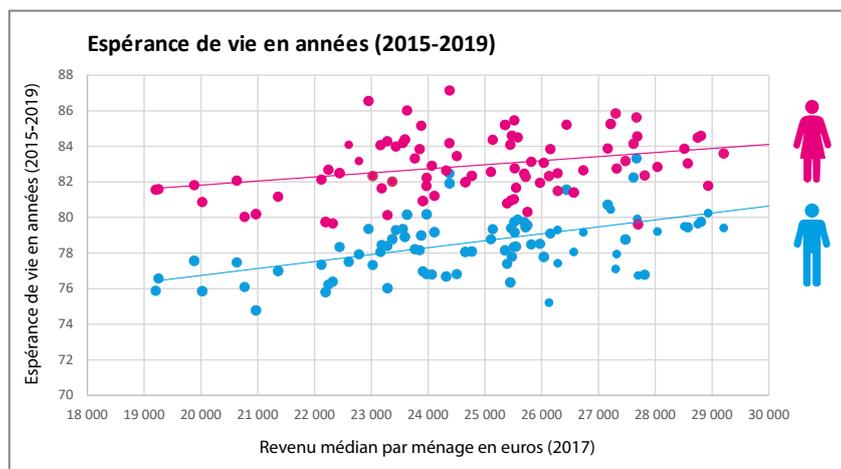
→ Sur la période 2015-2019, l'espérance de vie des femmes de la province de Liège était de 82,2 ans.

Les communes de Liège (81,6 ans), Seraing (80,9 ans), Huy (80,2 ans), Amay (80,1 ans), Herstal (80,0 ans), Flémalle (79,7 ans) présentent une espérance de vie significativement inférieure à la moyenne provinciale.

Les communes où l'espérance de vie est significativement supérieure se situent dans les cantons de l'Est, en zone périurbaine de la ville de Liège, certaines entités du Condroz (Marchin et Anthisnes) ainsi que la commune de Hannut.

# POPULATION

Figure 1.4. Variation de l'espérance de vie (2015-2019), selon le revenu médian par ménage, province de Liège, par commune, 2017



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ L'analyse par commune de la province de Liège met en évidence un lien entre l'espérance de vie et le revenu médian par ménage. Ce constat suggère une influence non négligeable des conditions socio-économiques sur l'espérance de vie. Ainsi, sur base de cette relation, on peut émettre l'hypothèse que si l'on compare deux communes de la province de Liège dont l'une a un revenu 1 000 euros plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante de 4,8 mois en moyenne pour les hommes et 2,4 mois pour les femmes.

La littérature montre que les inégalités sociales influencent fortement l'espérance de vie qui est 6 à 7 ans plus basse pour les personnes sans diplôme que pour celles qui ont fait des études supérieures. Si l'on s'intéresse à l'espérance de vie sans incapacité, la différence atteint 18 années, tant pour les hommes que pour les femmes [9].

Les observations publiées par l'Institut de Santé Publique (actuellement Sciensano) à partir des données de l'enquête de santé de 2013 montrent la persistance d'un gradient social [10] qui se définit comme une association entre la position dans la hiérarchie sociale et l'état de santé [11]. On parle d'un gradient social lorsque la fréquence d'un problème (de santé par exemple) augmente de façon régulière (continuum) des catégories les plus favorisées vers les catégories les plus défavorisées. Le gradient social signifie donc que les inégalités sanitaires touchent tout un chacun, et cela selon l'influence de certains déterminants de santé [12].

## 3.2 Espérance de vie à 65 ans

Tableau 1.3. Espérance de vie à 65 ans, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2015-2019

	Hommes	Femmes
Belgique	18,5	21,8
Wallonie	17,4	20,8
Province de Liège	17,5	20,6

Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ L'espérance de vie à 65 ans, entre 2015 et 2019, est supérieure sans être statistiquement significative pour les hommes de la province de Liège par rapport aux hommes wallons.

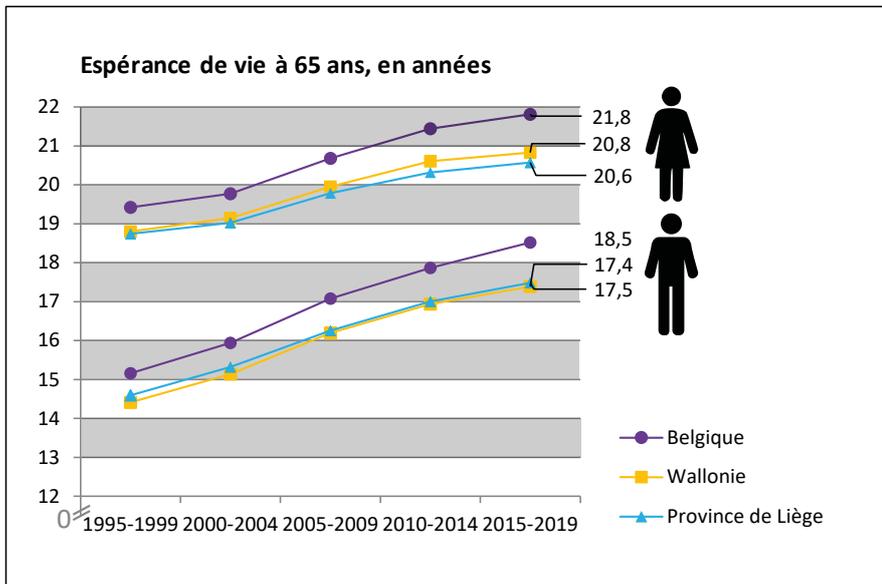
Pour les femmes de la province de Liège, l'espérance de vie à 65 ans est significativement inférieure de 3,0 mois par rapport aux femmes wallonnes.

Au regard de la situation nationale, l'espérance de vie à 65 ans de la population de la province de Liège apparaît significativement inférieure d'1 an pour les hommes et de 15 mois pour les femmes.



# Chapitre 1

Figure 1.5. Évolution de l'espérance de vie à 65 ans, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1995-2019



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

L'évolution de l'espérance de vie à 65 ans est sensiblement identique pour les Wallons et les habitants de la province de Liège, quel que soit le sexe.

## Remarque générale

L'espérance de vie à la naissance est le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie. Or, l'espérance de vie étant influencée par les conditions de vie (nourriture, accès aux soins, guerres, accidents, violences, pollutions, conditions de travail, tabagisme...), il est essentiel de tenir compte du ressenti de la population quant à son état de santé si l'on veut évaluer son espérance de vie sans incapacité.

Le nombre d'années d'espérance de vie sans incapacité à un âge donné, aussi appelé « années de vie en bonne santé », mesure le nombre d'années qu'une personne de cet âge vivra, en moyenne, sans incapacité (définie comme limitation dans les activités de la vie quotidienne). Il combine des informations sur la mortalité et sur l'état de santé.

En 2018, l'espérance de vie sans incapacité des hommes belges à l'âge de 65 ans était de 12,5 ans et de 12,4 ans pour les femmes.

En 2011, chez les hommes, à 25 ans, un écart de 10,5 années au niveau de l'espérance de vie en bonne santé est observé entre ceux qui ont un niveau d'instruction le plus bas et ceux qui ont un niveau d'instruction le plus élevé. Au niveau des femmes, cette différence entre les niveaux d'instruction se marque par une différence au niveau de l'espérance de vie en bonne santé de 13,4 ans. À 50 ans, l'écart est d'environ 6,7 ans chez les hommes et 7,7 ans chez les femmes. Enfin, à l'âge de 65 ans, cet écart existe toujours et atteint 2,5 ans chez les hommes et 4,6 ans chez les femmes [13].

→ L'espérance de vie à 65 ans continue de s'accroître depuis plus de 20 ans en Belgique, Wallonie et province de Liège.

Le phénomène est plus marqué dans la population masculine que féminine, quel que soit le territoire. En province de Liège, l'espérance de vie à 65 ans des hommes passe de 14,6 ans en 1995-1999 à 17,5 ans en 2015-2019 ; chez les femmes, elle passe de 18,7 ans à 20,6 ans pour les mêmes périodes.

Nous observons donc, comme pour l'espérance de vie à la naissance, une réduction progressive de l'écart entre les hommes et les femmes.

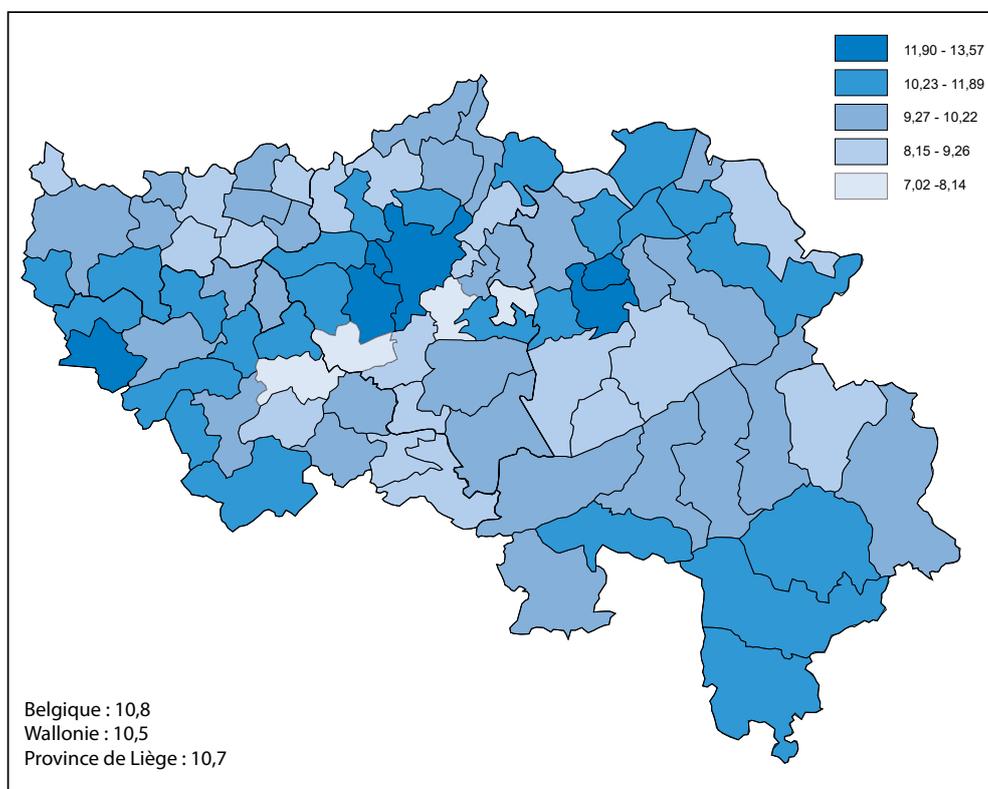
## 4. Natalité

En Belgique, la statistique des naissances et de la fécondité est essentiellement élaborée à partir de deux sources : le bulletin de déclaration de la naissance vivante à l'état civil et le Registre national. En combinant ces deux sources et en prenant, depuis 2010, le Registre national comme source de base, la statistique s'intéresse uniquement aux naissances vivantes issues de mères résidant légalement en Belgique, que ces naissances aient lieu dans le pays ou à l'étranger [14].

### 4.1 Taux brut de natalité

**Le taux brut de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année [15].**

Carte 1.5. Taux brut annuel moyen de natalité, province de Liège, par commune, 2011-2020



Discrétisation : Jenks - Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Sur la période décennale 2011 à 2020, on recense 10,7 naissances pour 1 000 habitants en province de Liège contre 10,5 en Wallonie et 10,8 en Belgique.

Les taux moyens de natalité de la province de Liège et de la Wallonie sont cependant à peine inférieurs au taux de la Belgique (10,8/1 000 hab.).

En nombre absolu, cela correspond à une moyenne annuelle de 121 301 naissances en Belgique, 37 698 en Wallonie et 11 755 en province de Liège.

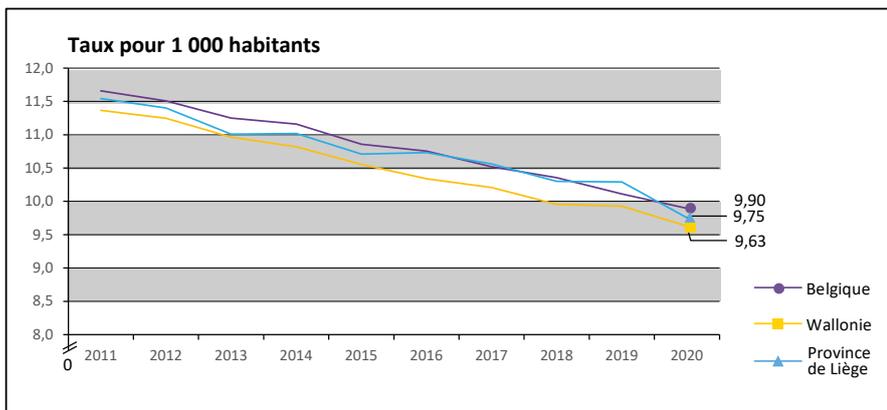
Au niveau communal, le taux de natalité le plus élevé s'observe à Dison avec 13,6 naissances vivantes en moyenne pour 1 000 habitants, suivi de Verviers (13,1), Liège (12,8), St-Nicolas (12,7), Héron (12,2) et Seraing (11,9).

À l'inverse, les communes où le nombre de naissances pour 1 000 habitants se révèle le plus faible entre 2011 et 2020 sont Neupré (7,0), Nandrin (7,3) et Olne (7,6).



# Chapitre 1

Figure 1.6. Évolution du taux brut de natalité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2011-2020



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ De 2011 à 2020, on note un fléchissement des courbes sur les trois territoires : Belgique, Wallonie et province de Liège.

Le taux brut de natalité de la province de Liège a connu un niveau élevé en 2011 (11,5 naissances pour 1 000 habitants) pour décliner progressivement jusqu'en 2013 (11,0) et ensuite se stabiliser lors de deux périodes de 2 années, en 2015-2016 (10,7) et 2018-2019 (10,3).

## 4.2 Indice conjoncturel de fécondité

Le taux de fécondité général est égal au nombre de naissances vivantes divisé par le nombre moyen de femmes en âge de procréer (15-49 ans) pour l'année considérée.

L'indice conjoncturel de fécondité (exprimé en nombre moyen d'enfants par femme) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie, si le taux de fécondité de chaque groupe d'âge, pour l'année considérée restait stable dans le temps [16].

Cet indice permet les comparaisons dans le temps et dans l'espace et gomme les effets liés à la structure d'âge et de sexe de la population. Comme pour l'espérance de vie, il s'agit d'une construction mathématique. En dessous de 2,1 enfants par femme, on estime que le seuil de renouvellement de la population n'est pas atteint ; le remplacement de population suppose que chaque mère soit remplacée à la génération suivante par une fille susceptible de donner à son tour naissance à une fille, et ainsi de suite [11].

En Wallonie, l'indice conjoncturel de fécondité atteint 1,61 par femme en 2019. C'est plus faible qu'en 2010 où ce taux s'élevait à 1,85 enfant par femme, ce qui restait néanmoins inférieur au seuil de remplacement des générations fixé à 2,1.

Si on compare les fécondités belges et wallonnes, on remarque que depuis 1984, la fécondité wallonne était systématiquement supérieure à celle de la Belgique jusqu'en 2007. Depuis 2008 s'observe un quasi alignement des fécondités nationale et wallonne. Le nombre moyen d'enfants par femme connaît une diminution ces dernières années dans toutes les régions [17].

Tableau 1.4. Indice conjoncturel de fécondité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2019

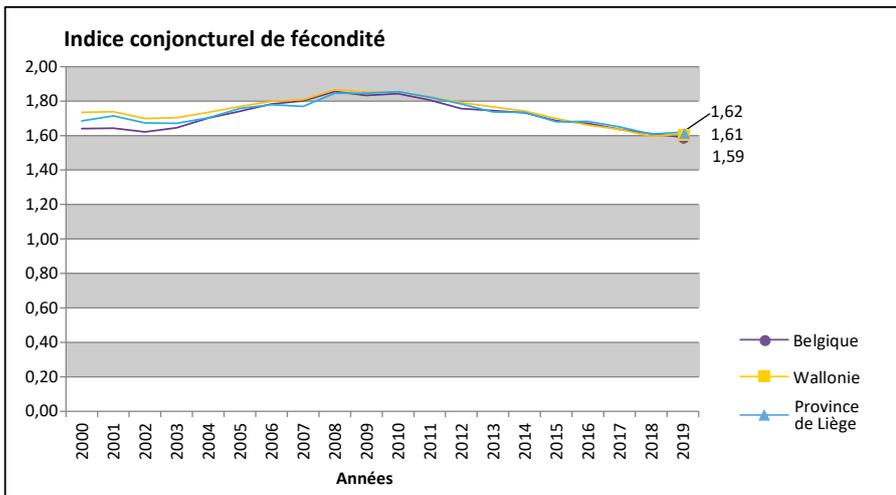
	Indice conjoncturel de fécondité 2019
Belgique	1,59
Wallonie	1,61
Province de Liège	1,62

Source : Bureau Fédéral du Plan

→ En 2019, l'indice conjoncturel de fécondité de la province de Liège (1,62) était quasi identique à celui de la Wallonie (1,61) et inférieur à celui de la Belgique avec 1,59 enfant par femme. Ces trois indices sont inférieurs au seuil de remplacement de la population (2,1).

# POPULATION

Figure 1.7. Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2000-2019



Source : SPF Économie-DGS

→ L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) a montré un court sursaut après l'an 2000. Ensuite, à partir de 2002 jusqu'à 2008, il n'a cessé d'augmenter, même s'il reste toujours inférieur au seuil de remplacement de population.

En 2019, la Belgique, la Wallonie et la province de Liège affichaient des indices conjoncturels de fécondité semblables. En effet, l'écart s'est considérablement réduit par rapport au début des années 2000.



## 5. Population de nationalité étrangère

Tableau 1.5. Population selon la nationalité, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 1<sup>er</sup> janvier 2021

		Belges	Étrangers		Total
			Effectif	en %	
Belgique		10 073 385	1 447 853	12,6	11 521 238
Wallonie		3 267 033	381 173	10,4	3 648 206
Province de Liège		985 445	123 622	11,1	1 109 067
ARRONDISSEMENTS	Huy	109 420	4 873	4,3	114 293
	Liège	542 223	82 251	13,2	624 474
	Verviers	254 753	33 258	11,5	288 011
	Waremme	79 049	3 240	3,9	82 289

Source : SPF Économie-DGS

→ Ce tableau présente les données concernant la population n'ayant pas la nationalité belge et non la population d'origine étrangère naturalisée Belge. Il est à noter qu'à la naissance, si l'un des deux parents est belge, l'enfant est belge ; si les parents sont étrangers mais que l'un des deux est né en Belgique, l'enfant est belge moyennant une déclaration ; si les deux parents sont étrangers nés à l'étranger, l'enfant est étranger.

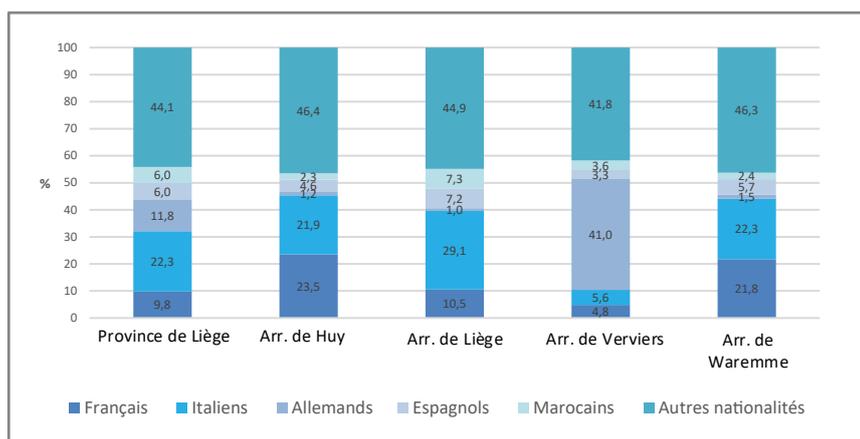
En 2021, la province de Liège compte une proportion de ressortissants étrangers (11,1 %) inférieure à la Belgique (12,6 %), mais supérieure à la Wallonie (10,4 %).

La répartition de la population étrangère sur le territoire de la province de Liège diffère dans les quatre arrondissements. Les arrondissements de Waremme et de Huy comptent les plus faibles proportions de ressortissants étrangers (respectivement 3,9 % et 4,3 %).

Des arrondissements de la province de Liège, celui de Verviers présente la proportion de ressortissants étrangers la plus proche de celle de la province. Il a la particularité de compter une proportion plus importante de ressortissants allemands.

L'arrondissement de Liège présente une proportion plus élevée de ressortissants étrangers que la proportion belge et 3,4 fois plus comparativement à l'arrondissement de Waremme.

Figure 1.8. Part des principales nationalités parmi les étrangers recensés, province de Liège, par arrondissement, 1<sup>er</sup> janvier 2021



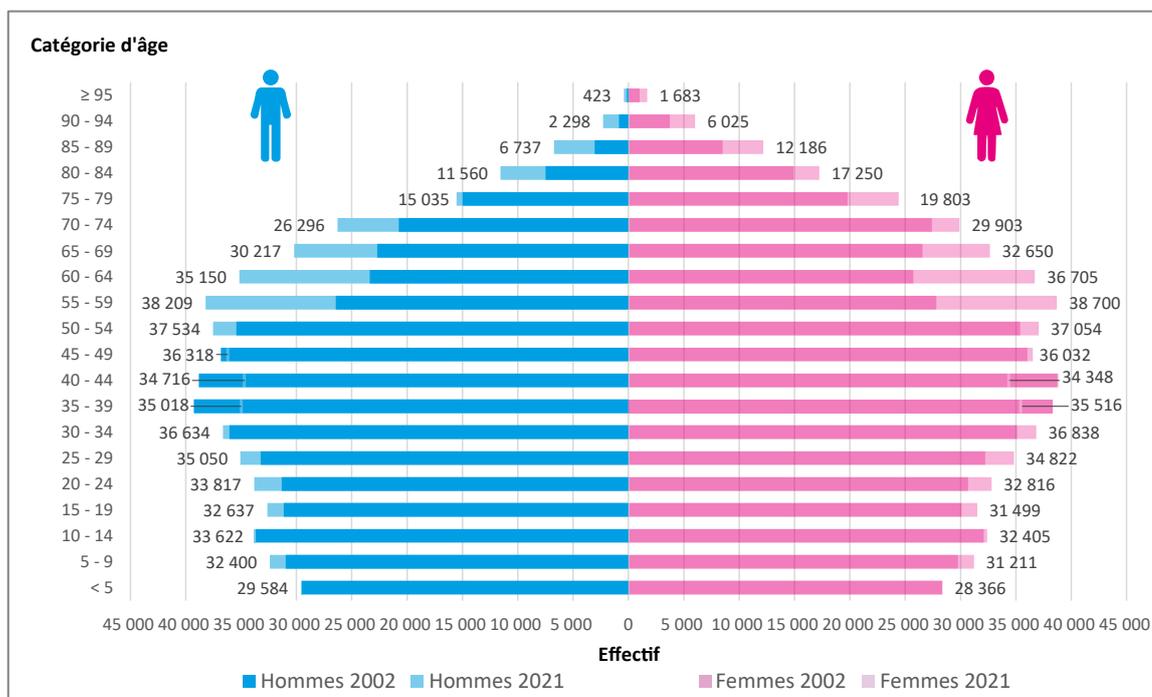
Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Les deux premières nationalités représentées dans tous les arrondissements de la province de Liège sont l'italienne et la française, à l'exception de l'arrondissement de Verviers où la présence de la Communauté germanophone et la proximité de l'Allemagne placent la nationalité allemande (41,0 %) en tête des ressortissants étrangers habitant le territoire de cet arrondissement.

## 6. Structure de la population par âge et selon le sexe

La pyramide des âges représente la répartition d'une population par tranches d'âge et par sexe à un instant donné, pour une population donnée [18].

Figure 1.9. Structure de la population (en chiffres absolus), selon le sexe et la tranche d'âge, province de Liège, 1<sup>er</sup> janvier 2002 et 1<sup>er</sup> janvier 2021



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ La pyramide des âges de la province de Liège présente une allure similaire à celle des pays développés. Elle illustre le concept de basse fécondité actuel qui rétrécit sa base et, simultanément, un allongement de l'espérance de vie qui élargit le sommet.

Seuls les pays moins développés n'ayant pas encore observé ces deux phénomènes au sein de leur société ont une répartition par âge et sexe réellement pyramidale.

La pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2021 traduit les évolutions démographiques survenues au 20<sup>ème</sup> siècle.

La Deuxième Guerre mondiale a marqué la pyramide par la diminution des naissances durant cette période troublée. Le baby-boom, qui s'étend de l'après-guerre à 1964, redonne une place plus importante aux classes d'âge du bas de la pyramide pour une courte durée seulement. Ce phénomène était visible sur les pyramides des âges réalisées avec des données de population plus anciennes, antérieures aux années 2000.

Le rétrécissement du pied de la structure par âge s'accroît ensuite pour former progressivement une silhouette que les démographes appellent « meule de foin », caractérisée par une base évidée et un gonflement du sommet.

À l'opposé, le haut de la pyramide connaît un gonflement de son effectif en engrangeant les progrès continus dans la survie à des âges de plus en plus élevés. Résultat de ces deux phénomènes, des modifications importantes vont apparaître dans la part des 20-64 ans, qui sont assimilés à la main-d'œuvre potentiellement disponible sur le marché du travail [19].

La pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2021 permet de comparer la structure par âge des hommes et des femmes :

- à la naissance, les garçons sont plus nombreux que les filles. En moyenne 105 garçons naissent pour 100 filles ;
- à partir de 55 ans, la tendance s'inverse et les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes.

La longévité accrue des femmes explique ce phénomène;

- chez les plus de 80 ans, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes.



# Chapitre 1

La structure par âge des hommes et des femmes au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et au 1<sup>er</sup> janvier 2021 met en évidence les tendances suivantes :

- De façon générale, la proportion des hommes et des femmes en province de Liège a respectivement augmenté de 9,3 % et 7,3 %, comparativement aux hommes (9,6 %) et femmes wallonnes (7,3 %).
- Chez les moins de 20 ans, la proportion des filles et des garçons a respectivement diminué de 1,0 % et 1,6 %, comparativement aux jeunes wallons (-1,5 % pour les filles et -2,1 % pour les garçons) et jeunes belges (-0,9 % pour les filles et -1,3 % pour les garçons).
- Sur 20 ans, les femmes de plus de 65 ans restent plus nombreuses que les hommes. La proportion des plus de 65 ans a augmenté de 2,8 % pour les hommes et de 0,9 % pour les femmes en province de Liège, comparativement aux seniors wallons (3,1 % pour les hommes et 1,5 % pour les femmes) et belges (3,2 % pour les hommes et 1,7 % pour les femmes).
- Les deux catégories d'âge qui ont perdu le plus d'effectif de population en 20 ans sont les 35-39 ans (-1,5 % pour les hommes et -1,0 % pour les femmes) et les 40-44 ans (-1,4 % et -1,3 %), tant chez les hommes que chez les femmes.
- Les catégories d'âge ayant gagné le plus d'effectif de population sur la même période d'observation sont les 55-59 ans (1,7 % pour les hommes et 1,6 % pour les femmes) et les 60-64 ans (1,8 % et 1,6 %).

## 7. Vieillesse de la population

Selon Eurostat, la population dans les 27 pays de l'Union européenne devrait continuer à vieillir ; le nombre élevé de baby-boomers faisant gonfler la proportion de personnes âgées dans les décennies à venir. La faible natalité persistante entraînant une diminution de la proportion de jeunes dans la population et l'augmentation de l'espérance de vie auront un impact sur la forme de la pyramide des âges prenant la forme rhomboïde avec une augmentation des baby-boomers en âge de prendre leur retraite et une base plus étroite entraînant à terme une diminution de la population d'âge actif.

Eurostat relève aussi le vieillissement progressif de la population âgée elle-même, l'importance relative des personnes très âgées progressant à un rythme plus rapide que n'importe quel autre segment de la population de l'UE. On s'attend ainsi à ce que la part des personnes âgées de 80 ans et plus dans la population de l'UE-27 soit multipliée par plus de deux entre 2019 et 2100, passant de 5,8 % à 14,6 %.

Au cours de cette même période, la part de la population en âge de travailler devrait diminuer régulièrement jusqu'en 2050, avant de se stabiliser quelque peu, tandis que les personnes âgées constitueront une part grandissante de la population totale, les personnes de 65 ans et plus représentant 31,3 % de la population de l'UE-27 en 2100, contre 20,2 % en 2019.

Le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus) se définit comme le rapport entre le nombre de personnes âgées à un âge où elles ne sont plus actives économiquement (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) [20]. Avec comme conséquence : le taux de dépendance dans l'UE-27 qui devrait presque doubler, passant de 31,4 % en 2019 à 57,1 % en 2100.

Sur le plan sanitaire, on ne peut que se réjouir de cet accroissement de la longévité, surtout parce que l'espérance de vie sans incapacité augmente également dans les mêmes proportions. En revanche, sur le plan économique, les générations en âge de travailler devront supporter les dépenses liées à une proportion croissante de personnes âgées [21].

### 7.1 Vieillesse en Belgique, Wallonie et province de Liège

Tableau 1.6. Répartition de la population, par catégories d'âge, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1<sup>er</sup> janvier 2021

	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<20 ans	2 565 871	22,3	834 271	22,9	251 724	22,7
20-64 ans	6 726 246	58,4	2 120 398	58,1	645 277	58,2
65 ans et +	2 229 121	19,3	693 537	19,0	212 066	19,1
Total	11 521 238	100,0	3 648 206	100,0	1 109 067	100,0

Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Les répartitions des populations par tranches d'âge sont semblables dans la province de Liège, en Wallonie et en Belgique.

Une personne sur 5 est âgée de moins de 20 ans et les personnes considérées en âge d'être en activité (20-64 ans)<sup>1</sup> constituent près de 60 % de la population.

<sup>1</sup> Définition cfr schéma chapitre 4 : point 1.3.1. « Population active et inactive »



# Chapitre 1

Tableau 1.7. Répartition de la population âgée de 65 ans et plus, selon le sexe et la tranche d'âge, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1<sup>er</sup> janvier 2021



	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
65-74 ans	571 453	57,8	184 280	61,7	56 513	61,1
75-84 ans	304 861	30,9	84 474	28,3	26 595	28,7
85 ans et +	111 219	11,3	29 920	10,0	9 458	10,2
Total	987 533	100,0	298 674	100,0	92 566	100,0

Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg



	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
65-74 ans	622 638	50,1	209 441	53,1	62 553	52,3
75-84 ans	398 246	32,1	118 910	30,1	37 053	31,0
85 ans et +	220 704	17,8	66 512	16,8	19 894	16,7
Total	1 241 588	100,0	394 863	100,0	119 500	100,0

Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

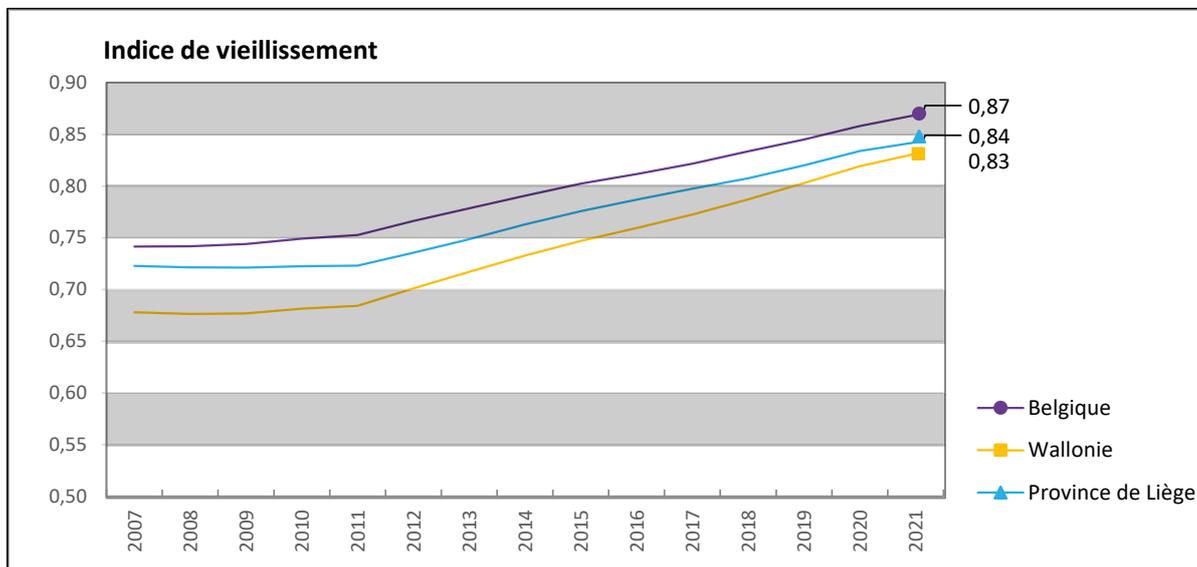
→ Les populations des trois territoires présentent globalement la même structure pour chaque tranche d'âge.

Parmi les personnes âgées de 65 à 74 ans, ces chiffres de 2021 comparés à ceux au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (qui ne sont pas présentés dans ce tableau) montrent globalement une augmentation de 3,9 % pour les hommes et de 4,5 % pour les femmes.

# POPULATION

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans [22].  
Ainsi, un indice de 0,70 sur un territoire signifie qu'on y trouve 70 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Figure 1.10. Évolution de l'indice de vieillissement, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2007-2021



Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Depuis le début des années 2000, les courbes de l'indice de vieillissement de la province de Liège et de la Wallonie sont restées parallèles et relativement stables jusqu'en 2011.

À partir de 2012, on observe une augmentation de l'indice de vieillissement.

Néanmoins, l'indice liégeois reste toujours supérieur à l'indice wallon, tout en demeurant inférieur à l'indice belge, montrant ainsi un vieillissement plus important que la moyenne wallonne.

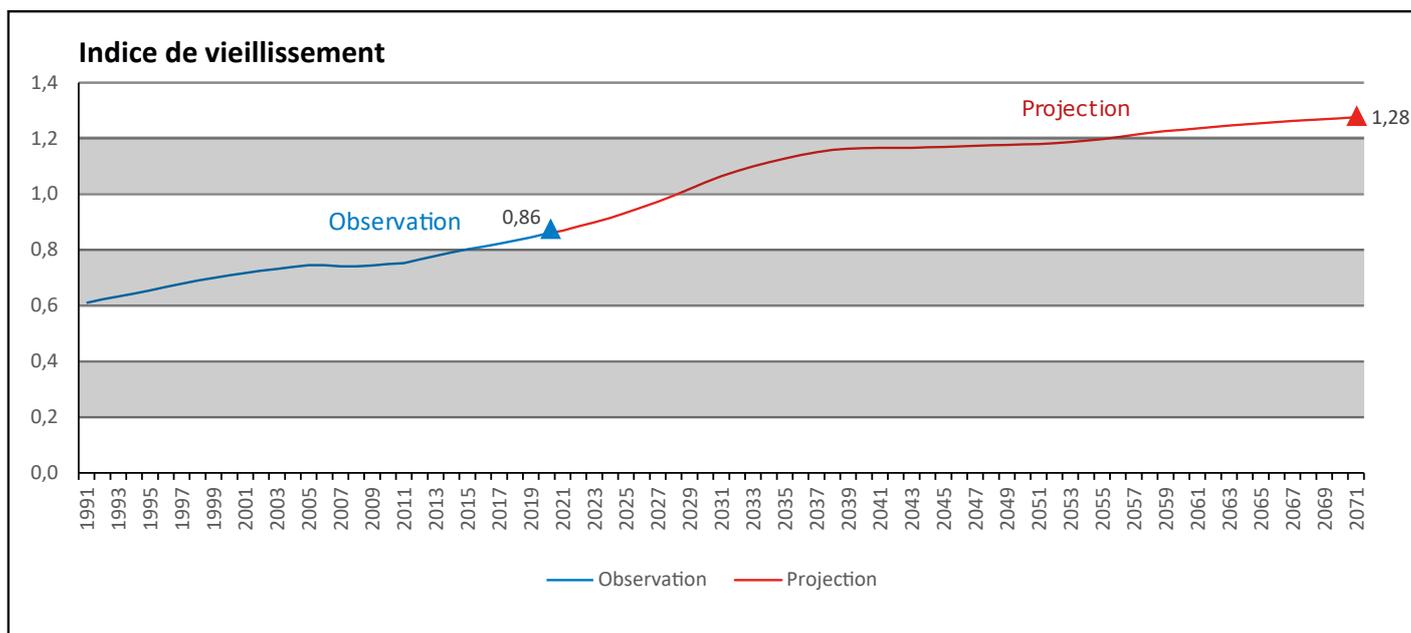
Cet indice est inférieur à 1 dans les trois territoires, ce qui signifie qu'il y a encore actuellement plus de jeunes que de personnes âgées.

Ce rapport «jeunes – personnes âgées» s'inversera dans un avenir plus ou moins proche puisqu'on observe déjà l'impact du baby-boom de l'après-guerre avec une augmentation importante de la population dans la tranche de 65 ans et plus.

L'écart entre l'indice belge et ceux de la Wallonie et de la province de Liège proviendrait du vieillissement plus important de la population en Région flamande [23].



Figure 1.11. Évolution de l'indice de vieillissement de 1991 à 2020 et projections de 2021 à 2071, province de Liège



Source : Bureau Fédéral du Plan

→ Selon les projections établies par le Bureau Fédéral du Plan en 2020, l'indice de vieillissement en province de Liège augmenterait de 8,6 % en 2025, de 29,9 % en 2034 et de 53,4 % en 2071 et ce, par rapport à 2020.

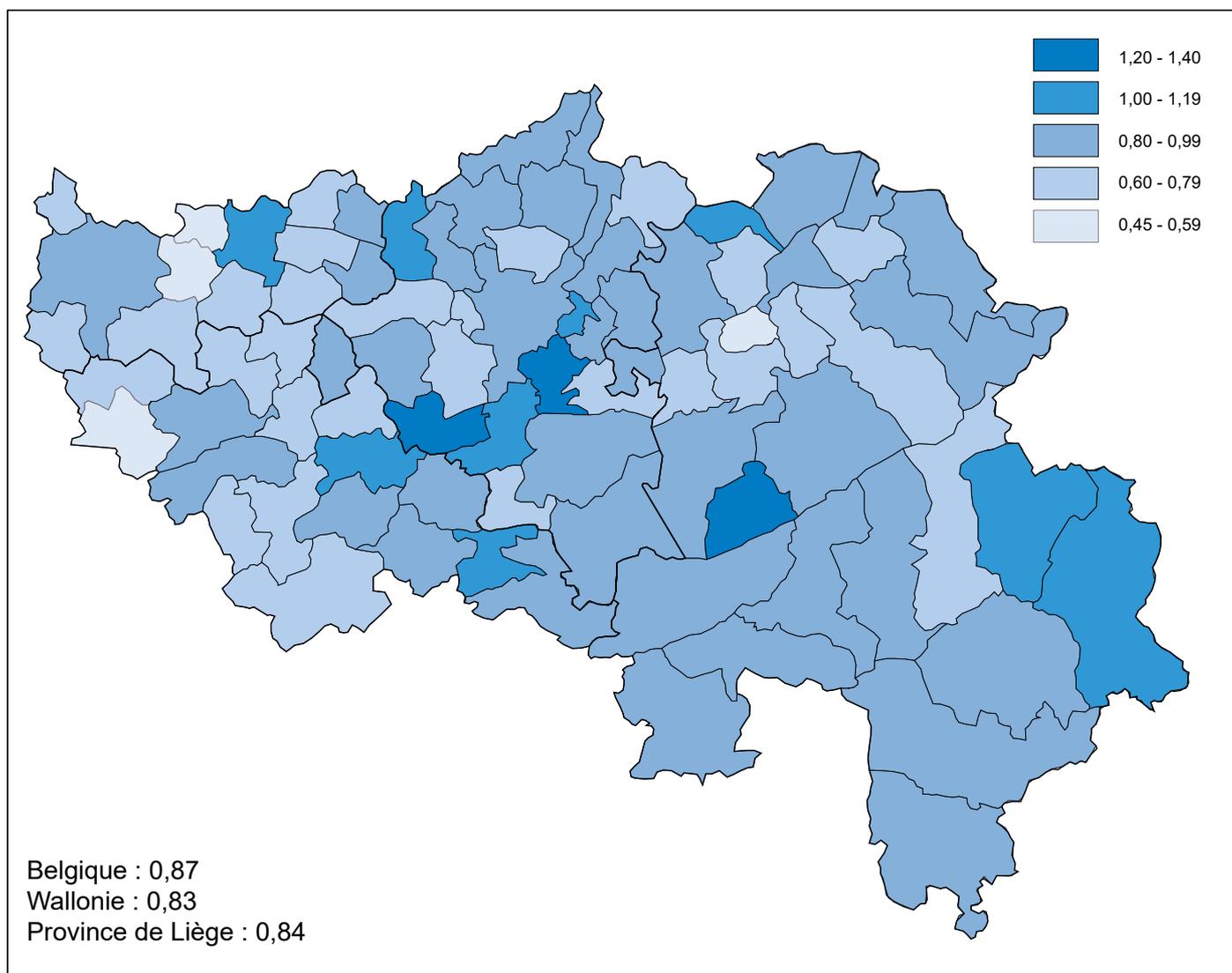
L'indice de vieillissement évoluerait de 0,86 en 2020 à 1,28 en 2071. Ceci correspondrait à 128 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

En 2071, les indices de vieillissement de la province de Liège (1,28), de la Wallonie (1,34) et de la Belgique (1,28) seraient quasiment identiques.

# POPULATION

## 7.2 Vieillesse par commune

Carte 1.6. Indice de vieillissement de la population, province de Liège, par commune, 1<sup>er</sup> janvier 2021



Discretisation : Jenks - Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Douze communes de la province de Liège ont un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant qu'il y a plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans.

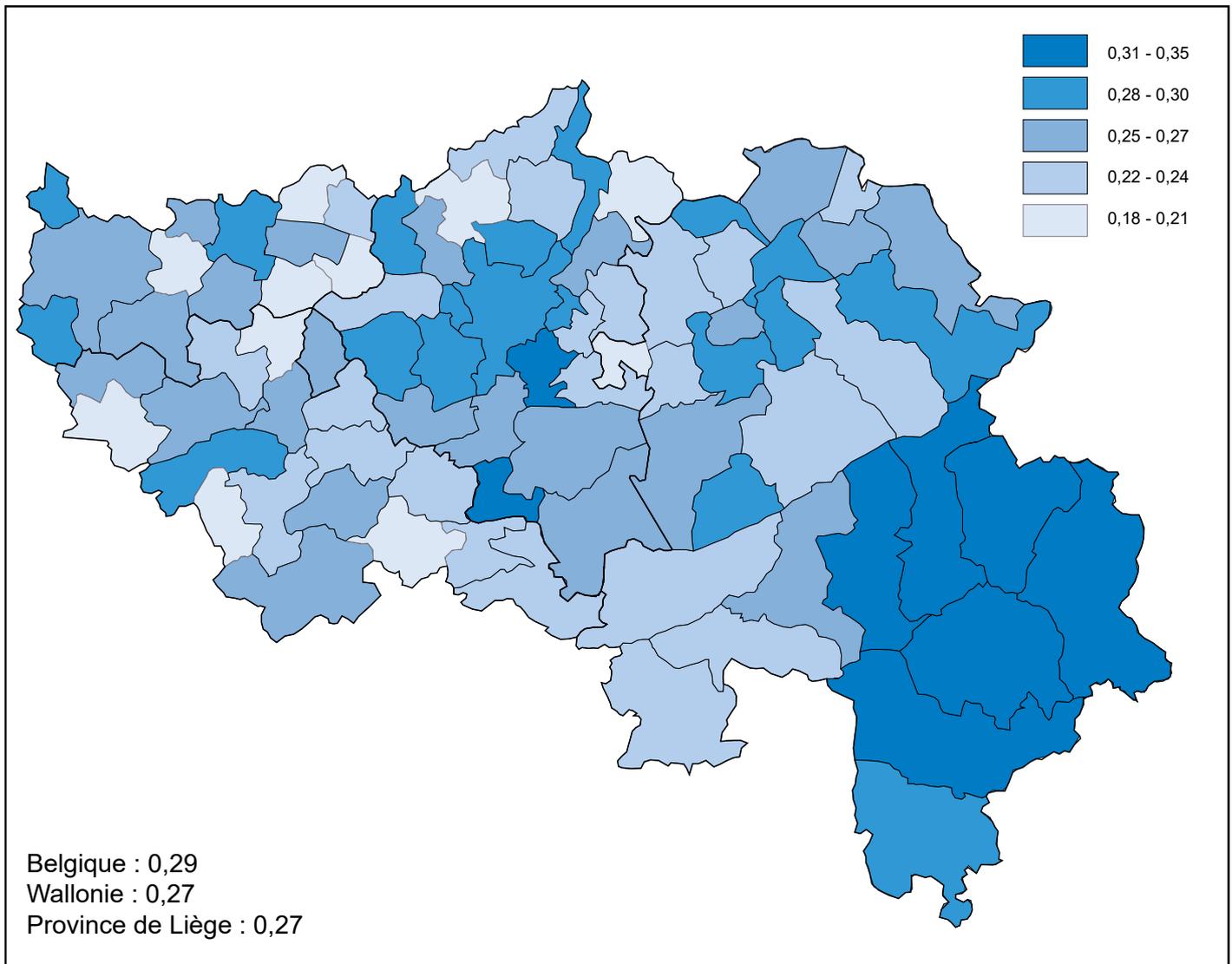
Les entités connaissant cette situation sont dans l'ordre croissant : Aubel (1,02), Büllingen (1,03), Hamoir (1,04), Waremme (1,07), Bütgenbach (1,08), Awans (1,08), Nandrin (1,09), Fléron (1,17), Esneux (1,19), Neupré (1,30), Chaudfontaine (1,35), Spa (1,36).



# Chapitre 1

L'indice d'intensité du vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 80 ans ou plus et la population âgée de 65 ans et plus. Il permet de mesurer la part des personnes les plus âgées (ayant un plus grand risque de perte d'autonomie) parmi les 65 ans et plus [22].

Carte 1.7. Indice d'intensité du vieillissement de la population, province de Liège, par commune, 1<sup>er</sup> janvier 2021



Discretisation : Jenks - Source : SPF Économie-DGS, calculs OSLg

→ Par rapport au processus global de vieillissement de la population, l'indice d'intensité de vieillissement fournit une indication de l'importance de la représentativité du «4<sup>ème</sup> âge» (80 ans et plus) au sein des 65 ans et plus.

Globalement, un tiers des communes (29 communes) sont concernées par le phénomène de «4<sup>ème</sup> âge» de manière supérieure à la moyenne provinciale.

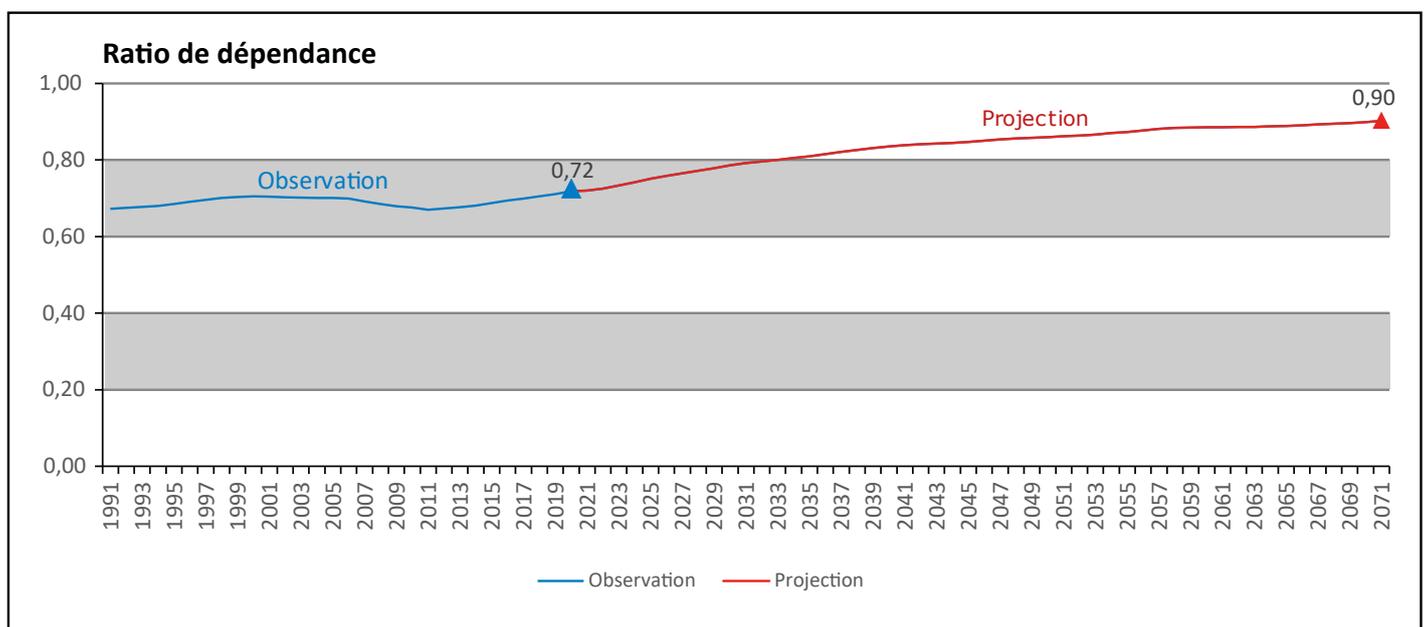
L'indice d'intensité de vieillissement est plus élevé en Belgique (0,29) qu'en Wallonie ou en province de Liège (0,27).

## 7.3 Ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés «dépendre» des autres pour la vie quotidienne – jeunes et personnes âgées - et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge, c'est-à-dire en âge de travailler. Différentes bornes sont utilisées pour définir la population en âge de travailler : 20 à 64 ans pour l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), 15 à 64 ans pour Eurostat [24]. Compte tenu de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans, la définition de l'OCDE et de l'IWEPS a été retenue.

Selon la définition utilisée et la population dans laquelle l'indice est calculé, sa valeur peut varier de façon plus ou moins importante.

Figure 1.12. Évolution du ratio de dépendance de 1991 à 2020 et projections de 2021 à 2071



Source : Bureau Fédéral du Plan

→ Comme le montre le graphique ci-dessus, et selon la définition de l'OCDE, on dénombreait 67 personnes en âge d'être inactives pour 100 en âge d'être actives en province de Liège en 1991. En 2020, cette proportion a augmenté avec un ratio de 72 personnes en âge d'être inactives pour 100 en âge d'être actives. Cette proportion est quasi identique aux valeurs wallonne (0,71) et belge (0,72).

Les perspectives du Bureau Fédéral du Plan permettent de penser qu'on atteindra 90 personnes dites inactives, pour 100 personnes actives en 2071 en province de Liège, comparativement aux valeurs wallonne de 0,92 et belge de 0,89.



## 8. Bibliographie

1. Vandresse M. *Perspectives démographiques 2020-2070 : Scénario de référence et variantes*. Bureau fédéral du Plan et Direction Générale Statistique ; 2021.
2. Vandresse M. *Perspectives démographiques 2014-2060 : Populations, ménages et quotients de mortalité prospectifs*. Bureau fédéral du Plan et Direction Générale Statistique ; 2015.
3. *Histoire de Liège*. Ville de Liège ; 2009.  
Consultable sur : <https://www.liege.be/fr/decouvrir/tourisme/decouvrir-liege/histoire-de-liege>
4. Drouguet N. *Verviers, au fil de l'eau et de la laine : histoire, tourisme et politique*. 2008.  
Consultable sur : <https://journals.openedition.org/ocim/352>
5. Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*. OCDE ; 1994.
6. Thomsin L. *La géographie de la Population ou Géodémographie*. Liège: Presses universitaires de Liège ; 2013.
7. Wahl J.-P. *Carnet Paysage, Les territoires paysagers de la Hesbaye Brabançonne*. Jodoigne : C.E. Hesbaye Éditions ; 2008.
8. Institut national de la statistique et des études économiques. *Définitions - Espérance de vie*. INSEE ; 2021.  
Consultable sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1374>
9. Van Oyen H, Charafeddine R, Deboosere P, Cox B, Lorant V, Nusselder W et al. *Contribution of mortality and disability to the secular trend in health inequality at the turn of century in Belgium*. Eur J Public Health 2011 Jan ; Advance Access : 1-7.
10. Bossuyt N, Van Oyen H. *Espérance de vie en bonne santé selon le statut socio-économique en Belgique*. Bruxelles : Institut Scientifique de la Santé Publique (ISP) ; 2001.
11. Debuisson M, Dal L, Foulon M. *Recensement général de la population et des logements au 1er mars 1991 : l'évolution de la population, l'âge et le sexe*. Monographie du Recensement. 2000, Institut National des Statistiques : Bruxelles. p. 1-170.
12. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *Glossaire français Gradient social de santé*. 2020.  
Consultable sur : <https://nccdh.ca/fr/glossary/entry/gradient-social-de-sante#:~:text=Le%20%C2%AB%20gradient%20social%20de%20sant%C3%A9,suite%20jusqu'aux%20plus%20d%C3%A9munis>
13. *Vers une Belgique en bonne santé. Espérance de vie et Qualité de Vie*. 2021.  
Consultable sur : <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/esperance-de-vie-et-qualite-de-vie/esperance-de-vie-en-bonne-sante>
14. Service public fédéral - Direction générale Statistique. *Naissance et fécondité*. STATBEL ; 2021.  
Consultable sur : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/naissances-et-fecondite#documents>
15. Institut national de la statistique et des études économiques. *Taux de natalité*. INSEE ; 2020.  
Consultable sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1766>

# POPULATION

16. Institut national de la statistique et des études économiques. *Indice conjoncturel de fécondité*. INSEE ; 2020.  
Consultable sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1963>
17. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. *Fécondité et Natalité*. IWEPS ; 2021.  
Consultable sur : <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/fecondite-et-natalite-indice-conjoncturel/>
18. Institut national de la statistique et des études économiques. *Pyramide des âges*. INSEE ; 2021.  
Consultable sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1230>
19. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. *Pyramide des âges*. IWEPS ; 2021.  
Consultable sur : <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/pyramides-des-ages/>
20. Eurostat Statistics Explained. *Glossaire : taux de dépendance des personnes âgées*. Eurostat ; 2013.  
Consultable sur : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Old-age-dependency\\_ratio/fr](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Old-age-dependency_ratio/fr)
21. Eurostat Statistics Explained. *Structure et vieillissement de la population*. Eurostat ; 2020.  
Consultable sur : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population\\_structure\\_and\\_ageing](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population_structure_and_ageing)
22. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. *Catalogue des indicateurs : indice de vieillissement*. IWEPS ; 2021.  
Consultable sur : [https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=201200&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=2](https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=201200&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2)
23. Debuissou M, Docquier F. *Vieillesse, la démographie à la rescousse de la Wallonie et de Bruxelles ?* La Revue Nouvelle ; Mars 2006.
24. Organisation de coopération et de développement économique. *Panorama de la société: les indicateurs sociaux de l'OCDE*. Consultable sur : <https://www.oecd.org/fr/els/panorama-de-la-societe-19991304.htm>

